



Unis pour l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

3-4 décembre 2026, Genève

Renforcer la résilience des communautés urbaines

Principes d'action

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Juin 2026

FR

CD/26/XX
Original : anglais
Pour information

Document établi par
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
en consultation avec les sous-groupes de travail du Groupe de travail du Mouvement sur la résilience urbaine

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Renforcer la résilience des communautés urbaines

Principes d'action

RÉSUMÉ

L'urbanisation est en train de redessiner le paysage humanitaire. Les villes, où sont concentrés à la fois les risques et les possibilités, sont de plus en plus exposées aux aléas climatiques, aux défis de santé publique, aux inégalités sociales et aux pressions économiques. À l'échelle mondiale, on estime que 1,1 milliard de personnes vivent dans des établissements informels et 1,4 milliard dans des zones côtières de faible altitude, tandis que quelque 2 milliards de personnes sont exposées aux aléas naturels. Les pressions qui s'exercent en milieu urbain touchent environ 4,6 milliards de personnes, ce qui illustre l'ampleur des vulnérabilités existant dans ce contexte. Le niveau élevé de vulnérabilité dans les zones urbaines s'explique du fait de facteurs tels que les établissements informels, les infrastructures déficientes, la fragmentation sociale et l'exposition aux risques, notamment les inondations, les vagues de chaleur, les tremblements de terre et les déplacements de population.

Conscient de ces défis, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) a intensifié son engagement en faveur de la résilience urbaine. S'appuyant sur les engagements pris précédemment et sur la résolution du Conseil des Délégués de 2022 sur la résilience urbaine, un groupe stratégique de haut niveau a été créé pour superviser les travaux du Groupe de travail du Mouvement sur la résilience urbaine (Groupe de travail), chargé de définir des mesures prioritaires propres à renforcer le rôle du Mouvement en milieu urbain. Ces travaux se distinguent des activités de mise en œuvre de la résolution et de l'Appel solennel sur la guerre en milieu urbain, adoptés par le Conseil des Délégués respectivement en 2022 et 2024, qui régissent l'action du Mouvement visant à prévenir les conséquences humanitaires de la guerre en milieu urbain et à y répondre.

Cinq groupes de travail thématiques se sont penchés sur les dimensions clés de la résilience urbaine, notamment les partenariats stratégiques et la mobilisation de ressources, le rôle d'auxiliaire au niveau municipal, l'engagement des communautés et le volontariat, les modèles opérationnels et la prestation de services, ainsi que la recherche, l'innovation et la gestion des connaissances.

Les consultations, les enquêtes et les délibérations des groupes de travail ont révélé une forte volonté des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) d'intensifier les activités relatives à la résilience urbaine. Cependant, elles ont également mis en lumière des défis systémiques, notamment les capacités limitées des sections des zones urbaines, la gestion fragmentée des connaissances, un dialogue insuffisant avec les autorités municipales et un accès restreint aux modes de financement innovants.

« Les Sociétés nationales doivent aller au-delà de la simple mise en œuvre et se positionner en tant que facilitateurs et partenaires stratégiques au sein des systèmes urbains. »

Les conclusions indiquent que le Mouvement doit procéder à un changement stratégique dans la manière dont il opère dans les villes pour pouvoir renforcer la résilience urbaine. De plus en plus, les Sociétés nationales doivent assumer non seulement des fonctions de mise en œuvre,

mais aussi des fonctions d'organisation, de facilitation et de conseil dans des systèmes urbains complexes. Elles doivent, pour ce faire, nouer des partenariats plus solides avec les municipalités, donner aux communautés les moyens d'agir, investir dans des modèles de volontariat flexibles et renforcer la recherche, l'innovation et l'apprentissage.

Dans leurs recommandations, les groupes de travail préconisent un soutien technique accru, un renforcement des capacités des sections, une meilleure mobilisation de ressources et une collaboration plus étroite au sein du Mouvement et avec les partenaires externes.

1) INTRODUCTION

L'urbanisation est l'une des tendances mondiales déterminantes du XXI^e siècle. Les villes concentrent à la fois les perspectives et les risques. Du fait de la croissance urbaine rapide, des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et des inégalités sociales, les populations urbaines sont de plus en plus exposées à des aléas complexes et interconnectés. Dans les villes, les populations vulnérables font souvent face à des risques qui se chevauchent, notamment la précarité du logement, l'accès limité aux services de base, les risques sanitaires et l'exposition aux catastrophes. Les établissements informels, les infrastructures inadéquates et la marginalisation sociale exacerbent encore la vulnérabilité, en particulier pour les personnes migrantes, les populations déplacées, les femmes, les jeunes et les personnes âgées.

« Les risques qui touchent les milieux urbains sont interdépendants et ne peuvent être éliminés au moyen de mesures isolées. »

Le Mouvement considère donc que le renforcement de la résilience urbaine est essentiel pour soutenir efficacement les communautés vulnérables. Les Sociétés nationales jouent déjà un rôle crucial dans les zones urbaines de par leurs activités en matière de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, de services de santé, d'assistance sociale et d'engagement des communautés. Cependant, du fait de la complexité des systèmes urbains, de nouvelles approches, qui vont au-delà de l'intervention humanitaire conventionnelle, sont nécessaires.

L'enquête mondiale menée en milieu urbain en juin-juillet 2025 a montré que les Sociétés nationales répondaient et s'adaptaient de plus en plus à ces réalités. Selon les consultations menées auprès des Sociétés nationales, 62 % d'entre elles ont élargi leur action en milieu urbain à la suite de la pandémie de Covid-19, et 69 % mènent désormais des activités urbaines à long terme. En outre, 31 % des Sociétés nationales ont déclaré avoir accès à des financements au niveau des villes, tandis que 22 % explorent des approches de financement innovantes ou reposant sur les mécanismes du marché. Ces tendances témoignent d'un engagement croissant, mais mettent également en évidence des lacunes. Seules 11 % des Sociétés nationales mènent actuellement des recherches ou jouent un rôle en ce qui concerne l'orientation des politiques urbaines, ce qui montre que la marge de développement de l'engagement stratégique du Mouvement dans les villes est grande.

Une action humanitaire efficace en milieu urbain nécessite des partenariats solides, des approches coordonnées et des relations suivies avec les institutions locales. En outre, la résilience urbaine est de plus en plus souvent prise en compte dans les cadres politiques mondiaux, notamment le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les objectifs de développement durable et les objectifs internationaux d'adaptation aux changements climatiques. En renforçant le rôle du Mouvement en matière de résilience urbaine, il est donc possible de contribuer non seulement aux objectifs humanitaires, mais aussi aux efforts mondiaux plus généraux visant à réduire les risques et à protéger les populations vulnérables.

S'appuyant sur les engagements antérieurs du Conseil des Délégués et sur la mobilisation croissante au sein du Mouvement, ce document présente les principales conclusions et recommandations issues des récentes consultations et des travaux du Groupe de travail.

2) CONTEXTE

Conscient de l'importance croissante de la résilience urbaine, le Mouvement a progressivement renforcé ses activités dans les contextes urbains au cours des dernières années.

Sur la base des engagements adoptés dans la résolution du Conseil des Délégués de 2022 sur la résilience urbaine, le Groupe de travail a été chargé de faciliter une réflexion collective et de définir des pistes concrètes propres à renforcer le rôle du Mouvement dans les villes. Réunissant des représentants de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'un certain nombre de Sociétés nationales, il a fondé ses travaux sur des consultations thématiques, une enquête mondiale ayant recueilli des commentaires de 39 Sociétés nationales et des échanges de données d'expériences opérationnelles.

Cinq groupes de travail thématiques ont été chargés d'examiner les dimensions clés de la résilience urbaine :

1. *Partenariats stratégiques et mobilisation de ressources ;*
2. *Rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales au niveau municipal ;*
3. *Engagement des communautés et volontariat en milieu urbain ;*
4. *Modèles opérationnels et prestation de services dans les systèmes urbains ;*
5. *Recherche, innovation et gestion des connaissances.*

Les consultations ont révélé l'existence d'un vif intérêt des Sociétés nationales en faveur d'une intensification de leurs activités dans les villes. Elles ont aussi mis en évidence des lacunes en termes de capacités, des besoins en connaissances et des possibilités de renforcer la coordination et les partenariats au sein du Mouvement.

Les conclusions et recommandations de ces cinq groupes de travail constituent la base des Principes d'action qui sont présentés au Conseil des Délégués pour adoption.

L'action du Mouvement visant à prévenir les conséquences humanitaires de la guerre en milieu urbain et à y répondre est toujours régie par la résolution du Conseil des Délégués de 2022 sur la guerre en milieu urbain et le plan d'action du Mouvement qui y est annexé, ainsi que par la résolution et l'Appel solennel de 2024 sur la guerre en milieu urbain.

3) ANALYSE / PROGRÉS REALISÉS

Cinq groupes de travail thématiques, réunis sous la direction de dirigeantes et dirigeants des Sociétés nationales, ont engagé un processus de neuf mois de discussions, d'échanges et de réflexion collective sur leurs domaines thématiques respectifs. Dans le cadre de cette approche participative, chaque groupe a synthétisé ses conclusions et formulé des recommandations, et les a consignées dans un rapport de résultats. Le produit combiné de ces travaux collectifs constitue le fondement des Principes d'action présentés dans la résolution. Ceux-ci visent à aider les Sociétés nationales à mener des activités efficaces en milieu urbain et à renforcer la résilience des communautés urbaines vulnérables, avec le soutien de la Fédération internationale et du CICR, conformément à leurs mandats respectifs. Vous trouverez ci-après un bref résumé pour chaque groupe de travail. Les rapports complets peuvent être obtenus auprès de l'équipe de la Fédération internationale chargée de la résilience urbaine ou des présidentes et présidents des groupes de travail.

A) Partenariats stratégiques et mobilisation de ressources

Des partenariats diversifiés et durables sont nécessaires dans les contextes urbains. Les autorités municipales, les acteurs du développement, les institutions financières et les organisations de la société civile influent tous sur les résultats en matière de résilience.

Les consultations ont montré que les Sociétés nationales apportaient une contribution importante à cet écosystème, notamment en raison de leur forte présence dans les communautés, de leur expérience opérationnelle dans les contextes fragiles et de leur légitimité humanitaire reconnue. Cependant, elles ne sont pas toujours positionnées de manière stratégique dans les partenariats urbains, et leur rôle est parfois mal compris par les acteurs externes.

« Notre valeur ajoutée est manifeste, mais elle n'est pas toujours clairement expliquée aux partenaires externes. »

Les obstacles comprennent des profils opérationnels mal définis, un engagement stratégique limité et la difficulté de naviguer dans des environnements complexes. Si le financement par subventions reste essentiel, les possibilités d'étendre l'engagement grâce à des mécanismes de financement innovants vont croissant.

L'approche des partenariats et de la mobilisation de ressources doit être plus stratégique et davantage axée sur les valeurs si l'on veut renforcer le positionnement du Mouvement en matière de résilience urbaine.

B) Rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales au niveau municipal

De plus en plus, ce sont les villes qui concentrent les besoins humanitaires et la coordination des interventions. Les autorités municipales jouent un rôle central dans la gestion des risques de catastrophe, la prestation de services et la planification de la résilience à long terme.

Les consultations ont confirmé qu'il était à la fois essentiel et possible que les Sociétés nationales jouent leur rôle d'auxiliaire au niveau municipal, mais que cela dépendait fortement du contexte.

« Au niveau des villes, la confiance et une présence durable important davantage que les accords formels. »

Dans la pratique, la crédibilité, l'efficacité des opérations et la durabilité des relations sont plus déterminantes que les cadres juridiques formels. La confiance des communautés est un atout essentiel, qui permet aux Sociétés nationales de jouer le rôle d'intermédiaire entre les communautés et les autorités locales.

De nombreuses Sociétés nationales manifestent un vif intérêt pour le renforcement de leurs activités au niveau municipal, mais se heurtent à des contraintes en matière de ressources, de capacités techniques et d'accès aux outils de plaidoyer.

C) Engagement des communautés et volontariat en milieu urbain

L'engagement des communautés est essentiel pour renforcer la résilience dans les zones urbaines. Cependant, les contextes urbains requièrent des approches qui tiennent compte de la complexité des dynamiques sociales, de la diversité des acteurs et de l'évolution des formes de participation.

Les consultations ont mis en évidence l'importance d'aborder la problématique des structures et des dynamiques urbaines dans le cadre d'une réflexion systémique. Des approches

participatives et une interaction continue avec les communautés sont essentielles à l'efficacité des activités.

« Le volontariat en milieu urbain exige de la flexibilité, de nouvelles compétences et différents modes de mobilisation. »

Les modèles de volontariat doivent évoluer pour inclure des formes de mobilisation plus souples et plus diversifiées. Les Sociétés nationales peuvent jouer un rôle plus important en termes d'organisation, de facilitation, de conseil et d'innovation.

D) Modèles opérationnels et prestation de services dans les systèmes urbains

La résilience urbaine requiert des approches intégrées qui tiennent compte des systèmes et des risques interconnectés. Pour tenir compte de cette complexité, les Sociétés nationales doivent adapter leurs modèles opérationnels, notamment renforcer leur présence au sein des communautés urbaines et nouer des partenariats permettant une prestation de services intégrée entre les secteurs.

La collaboration avec les autorités municipales est essentielle pour aligner l'action humanitaire sur les systèmes et les priorités de la ville.

E) Recherche, innovation et gestion des connaissances

La recherche, l'innovation et la mise en commun des connaissances sont essentielles pour intensifier les activités en matière de résilience urbaine. Si de nombreuses Sociétés nationales font preuve d'innovation dans la pratique, ces expériences ne sont pas systématiquement consignées ni diffusées.

« Nous générons des données d'expérience, mais nous ne les consignons pas, ni ne les diffusons, de manière systématique. »

Le renforcement de la collaboration avec les institutions universitaires et les partenaires peut favoriser la mise en place de programmes et d'activités de plaidoyer davantage fondés sur des données probantes. Il convient d'améliorer les systèmes de gestion des connaissances afin de garantir la diffusion efficace des enseignements tirés.

4) INCIDENCE SUR LE PLAN DES RESSOURCES

Pour intensifier l'action du Mouvement en faveur de la résilience urbaine, il faudra consacrer davantage d'attention et d'investissements à certains domaines. Il faut notamment développer la gouvernance des sections urbaines, le volontariat et le rôle d'auxiliaire, élaborer des orientations techniques et renforcer les capacités nécessaires, faciliter les échanges de connaissances entre Sociétés nationales, soutenir les initiatives pilotes qui appliquent des approches de la résilience urbaine adaptables à grande échelle, et concevoir et mettre en œuvre des programmes urbains de qualité à grande échelle.

Des ressources supplémentaires pourraient également être nécessaires pour soutenir les partenariats en matière de recherche, les initiatives innovantes et la collaboration avec les autorités municipales et les réseaux internationaux de villes. La mobilisation de sources de financement diversifiées, y compris les mécanismes de financement innovants et les partenariats avec des acteurs du développement, sera essentielle pour appuyer la réalisation de ces ambitions.

5) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La mise en application des recommandations formulées dans le présent document nécessitera une action coordonnée de l'ensemble du Mouvement. La Fédération internationale dirigera un groupe essentiel de Sociétés nationales et, en collaboration avec le CICR, encadrera la conception d'orientations techniques, d'initiatives de renforcement des capacités et de plateformes de mise en commun des connaissances.

Le suivi des progrès sera assuré grâce à des mécanismes de compte rendu régulier et à des échanges au sein du Mouvement et des groupes de travail thématiques. Les possibilités d'apprentissage entre pairs et les initiatives de collaboration seront facilitées aux niveaux régional et mondial. Des rapports sur les progrès réalisés et la mise en œuvre pourront être présentés lors des futures réunions statutaires.

6) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'urbanisation, les changements climatiques et les inégalités croissantes redessinent le paysage humanitaire. De plus en plus souvent, c'est dans les villes que les crises se produisent et la résilience doit y être renforcée.

Les consultations et les conclusions des groupes de travail ont mis en évidence le rôle particulier que peut jouer le Mouvement pour soutenir les communautés urbaines vulnérables. Grâce à sa présence étendue dans les pays, à ses relations de confiance avec les communautés et à son mandat humanitaire, le Mouvement est bien placé pour contribuer à une résilience urbaine inclusive et durable.

« Les Sociétés nationales doivent aller au-delà de la mise en œuvre et se positionner en tant que facilitateurs et partenaires stratégiques dans les systèmes urbains. »

Pour réaliser pleinement ce potentiel, les Sociétés nationales doivent renforcer leur coopération avec les autorités municipales, donner aux communautés les moyens d'agir, investir dans des modèles de volontariat flexibles et mettre en place de nouveaux partenariats et modèles de collaboration entre les différentes parties prenantes.

La résolution proposée vise à appuyer cette transformation en promouvant une collaboration plus étroite au sein du Mouvement, le renforcement du soutien technique et de l'échange de connaissances, et la mobilisation des ressources nécessaires à l'expansion des initiatives de résilience urbaine. En intensifiant son action collective dans les contextes urbains, le Mouvement peut améliorer sa capacité de protéger les populations vulnérables et contribuer à bâtir des villes plus sûres et plus résilientes.